

# Morbihan. Éoliennes en mer : les élus soutiennent le projet et le disent au Premier ministre

Le débat public sur le projet d'implanter une soixantaine d'éoliennes au large de Groix et Belle-Île s'achève ce jeudi 17 décembre 2020. Plus ça va, plus des voix opposées se font entendre. À l'inverse, trois députés du Morbihan, le maire de Lorient et un député du Finistère soutiennent le projet et en appellent au Premier ministre.

Le projet éolien en mer au sud de Groix et à l'ouest de Belle Île prévoit à terme l'installation de 62 éoliennes flottantes capables, à plein régime, de produire 750 mégawatts. |

ILLUSTRATION OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Charles JOSSE. Modifié le 17/12/2020 à 15h47 Publié le 17/12/2020 à 15h30

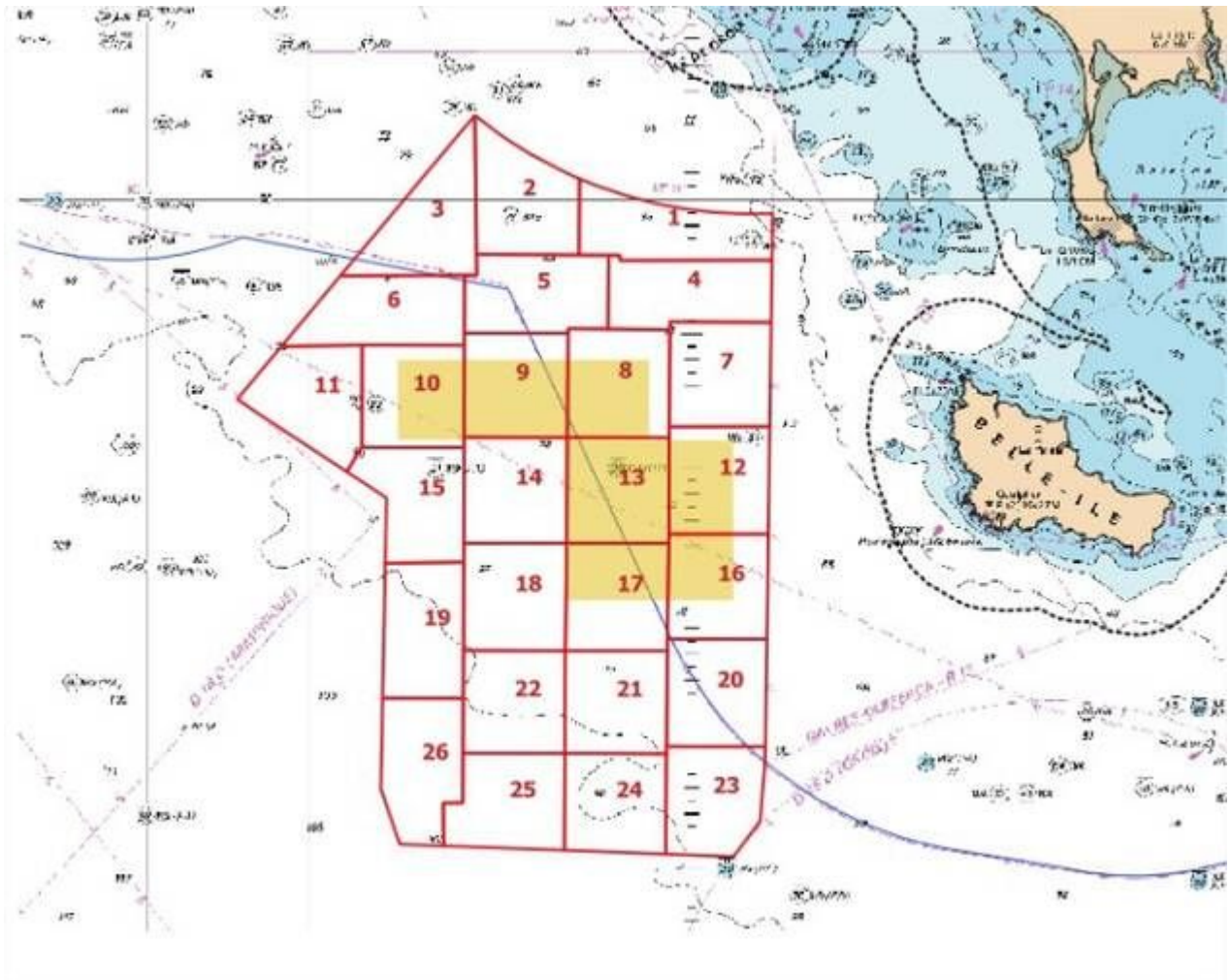
**« Au moment de la clôture du débat public relatif à l'implantation d'éoliennes flottantes en Bretagne Sud, nous tenons à réaffirmer clairement notre soutien au projet de Groix – Belle-Île qui vient concrétiser nos ambitions écologiques, énergétique et industrielle. »**  
On ne peut être plus clair.

C'est l'introduction de la lettre commune que plusieurs élus de Bretagne-Sud viennent d'adresser au Premier ministre, Jean Castex. Ces élus sont : les députés du Morbihan, Gwendal Rouillard (La République en Marche, LREM), Jean-Michel Jacques (LREM) et Jimmy Pahun (Modem, majorité gouvernementale), le maire de [Lorient](#) et président de Lorient agglomération Fabrice Loher (droite et centre) et le député du Finistère Erwan Balanant (Modem).

## Contre le vent de la fronde ?

Il est clair aussi que les élus sentent le vent de la fronde se lever. Trois associations (Horizon Libre de Groix (HOLIGx), Préserver l'identité environnementale de Belle-Île-en-Mer et Les Birvideaux gardiens du large, de Quiberon) opposées au projet tel qu'il est présenté aujourd'hui viennent de se regrouper en [un collectif \(Gardiens du Large\)](#) et ont elles aussi écrit au Premier ministre pour lui demander un moratoire.

Et, ainsi, relancer un nouveau [débat public](#) pour reposer les enjeux du projet et permettre aux citoyens d'en prendre réellement connaissance, d'en comprendre tous les enjeux, quels qu'ils soient, et de débattre. Car, il est vrai, que le débat, lancé en juillet, a été tronqué par le confinement et des réunions via internet peu mobilisatrices.



Les comités des pêches de Bretagne et du Morbihan suggèrent une zone de 150 km<sup>2</sup> carrés (en jaune sur la carte) pour installer les éoliennes et pas ailleurs, assentent-ils. | CNDP

## L'État imposera ?

Les marins-pêcheurs, que nous avons consultés en nombre, sont eux aussi très [critiques sur le projet](#) d'installer une soixantaine d'éoliennes flottantes au sud de Groix et à l'ouest de Belle-Île (pour produire 750 mégawatts). Ce sont, disent-ils, des zones de pêche en moins. Et ils regrettent de ne pas être vraiment entendus, y compris par leurs représentants qui, eux, ont choisi de participer au débat afin d'influer sur la désignation des zones en mer qui seront impactées.

Car il est clair encore que la volonté de l'État, soutenu par la Région Bretagne, est de créer des parcs éoliens en mer pour créer une alternative aux énergies fossiles, voire nucléaire. Les opposants ont le sentiment d'être marginalisés par une décision qui serait déjà prise, estiment-ils en substance, qu'il y ait débat ou non.